

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

Numéro 73- Fév. 2011

L'inFO44



F.O.-DGFIP reçu en audience par le Directeur Général le 27/01/2011

Le 27 janvier dernier, une délégation **F.O.-DGFIP** a rencontré Philippe PARINI, Directeur Général des Finances Publiques, suite au courrier adressé par le Syndicat le 28 décembre 2010.

Parmi les nombreux points abordés, quatre sujets ont prédominé

La défense des missions

La dernière attaque en date concerne France Domaine dont le rattachement à la DGFIP porte atteinte à la politique immobilière de l'Etat selon le Président du Conseil Immobilier de l'Etat (CIE), constat confirmé par le Président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale.

F.O.-DGFIP a interrogé le DG sur les actions entreprises en réaction à cette mise en cause tant du service que de la valeur de ses agents. Philippe PARINI nous a annoncé avoir contacté les deux institutions pour réfuter leurs arguments et avoir mis à disposition les moyens nécessaires à la défense des agents ayant fait l'objet d'une plainte au pénal déposée par un certain nombre de parlementaires dans le dossier de l'Hippodrome de Compiègne.

F.O.-DGFIP va rencontrer le président du CIE pour défendre le positionnement et les missions actuelles de France Domaine.

Le climat social se dégrade rapidement dans les départements

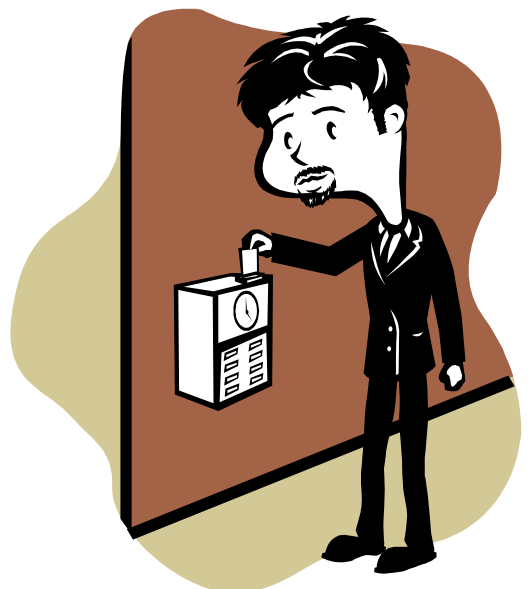
En plus de la baisse des effectifs, la pression mise par les directions locales augmente sans cesse sur les agents et les cadres de la DGFIP. Maintes directions locales vont même jusqu'à ignorer les consignes de souplesse données par la Direction Générale dans l'application des nouvelles règles de vie : choix des horaires variables, maintien des régimes horaires existants (fin de la plage fixe), mise en place de nouveaux indicateurs à extraire manuellement par les comptables...

Un rappel à l'ordre devrait être fait.

A suivre donc...

Le dysfonctionnement de l'application AGORA

Notre délégation est intervenue pour que le Directeur Général donne des instructions aux directions locales afin que les dysfonctionnements informatiques ne pénalisent plus le quotidien des agents : mise en place systématique d'avance pour les remboursements des frais de déplacements, gestion manuelle des congés pour éviter par exemple les problèmes d'écèlement ou de récupération.



La gestion des SIP continue à poser de multiples problèmes.

F.O.-DGFIP revendique que des consignes soient données aux DRFiP et DDFiP pour laisser davantage de liberté et d'initiative au niveau du poste comptable à l'instar de ce qui prévalait dans les postes de l'ex-DGCP. Le Directeur général a annoncé que 2011 permettrait d'assouplir les règles d'organisation en reconnaissant au comptable un savoir-faire justifiant leur rôle prépondérant dans les décisions à prendre dans ces domaines.

Le DG s'est à nouveau engagé à limiter au strict minimum les suppressions de postes comptables notamment en milieu rural. **F.O - DGFIP** continuera à veiller tant au niveau central que local à ce que ces bonnes intentions affichées soient suivies d'effet.

Sur ces sujets comme sur d'autres, le Syndicat **F.O.-DGFIP** suivra avec attention les engagements du Directeur Général.

DGFIP - Les Syndicats interpellent à nouveau le Directeur Général Agir à la DGFIP pour nos revendications.

Au cours du deuxième semestre de 2010, le conflit sur les retraites s'est caractérisé par de très fortes mobilisations des salariés tant par les manifestations que par de multiples formes d'actions. A la DGFIP, c'est par la grève que des dizaines de milliers d'agents ont exprimé leur colère face à un projet profondément injuste. Le passage en force des autorités publiques montre la justesse du combat de la majorité des salariés qui se sont opposés à la loi sur la dégradation des retraites.

Poursuivant leur action de casse des solidarités et des services publics, le gouvernement et sa majorité parlementaire ont débuté l'année par une offensive médiatique tous azimuts contre le statut des agents de la Fonction Publique (dénonciation d'un «emploi à vie», gel du pouvoir d'achat, etc), contre les 35 heures (le gouvernement vient ainsi de voter une remise en cause des droits à congés des agents en maladie).

La liste des attaques contre le monde du travail n'est pas close puisque se préparent notamment deux chantiers sur la dépendance et la fiscalité dont rien ne laisse présager qu'ils visent à une meilleure répartition des richesses.

Dans ce contexte, les syndicats Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, CGT, FO, CFDT, CFTC et UNSA de la DGFIP considèrent que l'année 2011 doit être une année de revendications et d'actions ; c'est pourquoi ils interpellent à nouveau Philippe Parini sur la plateforme unitaire adoptée, lors de l'appel à la grève du 23 mars 2010. Cette plateforme propre à la DGFIP est détaillée sur le site FO DGFIP 44.

Elle reprend exactement les priorités revendicatives portées par les syndicats de la DGFIP depuis plusieurs mois.

- Agir pour la défense et le renforcement des missions
- Agir pour l'arrêt des suppressions d'emplois
- Agir pour une amélioration des conditions de vie au travail
- Agir pour les rémunérations et les carrières

Le 31 janvier 2011

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

